



Canada Employment and Immigration Union
Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada

(Par courriel: graham.flack@hrsdc-rhdcc.gc.ca)

Le 17 juillet 2019

Monsieur Graham Flack
Sous-ministre, Emploi et Développement social Canada (EDSC)
140, Promenade du Portage
Gatineau, Québec K1A 0J9

Sujet: Indemnisation pour Phénix

Bonjour M. Flack,

Nous vous écrivons aujourd'hui au nom des plus de 17 000 membres du Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada (SEIC), Élément de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), qui travaillent pour Service Canada.

Hier, Service Canada a transmis un message de courriel à ses employé-e-s au nom du Conseil du Trésor au sujet du dédommagement relatif au Phénix. Ce message présente les modalités d'une entente conclue entre le Conseil du Trésor et d'autres syndicats.

Pour ce qui est de notre syndicat, le message indique que le gouvernement est « disposé à inclure l'AFPC dans l'entente à tout moment ». Nous ne savons pas, au juste, pourquoi vous avez jugé que c'était un message approprié à transmettre à vos employé-e-s, dont la grande majorité sont des membres du SEIC. Le SEIC et l'AFPC sont en train de déterminer les recours dont ils disposent en cette période de négociation collective pour répondre à ce fameux message.

Toutefois, puisque Service Canada a jugé bon de le faire parvenir à ses employé-e-s, notre syndicat souhaite répondre à votre communication. Les membres du SEIC/AFPC ont rejeté l'offre du gouvernement par une écrasante majorité. Nous ne souhaitons pas que l'entente soit élargie pour s'appliquer à nous. Un nombre extrêmement grand de vos employé-e-s comptent parmi les victimes du Phénix. Nous sommes sûrs que vous savez comme nous que certains de vos employé-e-s ont perdu leur maison, ont dû remettre leur véhicule, ont perdu la garde de leurs enfants, n'ont pas eu les moyens de se procurer les médicaments dont ils avaient besoin et ont dû prendre un deuxième et un troisième emplois parce que leur employeur n'était pas suffisamment compétent pour leur verser à temps le montant exact de leur rémunération.

Après avoir ruiné ou affecté la vie d'innombrables membres dévoués de son personnel, l'actuel gouvernement insulte ses employé-e-s en ne leur faisant que l'offre humiliante et offensante de quelques journées de congé annuel de plus. Il ne parle même pas d'indemniser financièrement les victimes qui n'ont pas reçu la rétribution appropriée à leur travail. Qui plus est, le Conseil du Trésor a pris la déroutante décision de ne pas renouveler la prime de maintien en poste des employé-e-s

débordés du centre de paye, compromettant ainsi l'élimination de l'arriéré de travail ayant trait au Phénix.

La santé mentale et le bien-être de vos employé-e-s ont été irrémédiablement endommagés. Pour toute réponse, vous doublez vos torts d'un affront en les invitant à accepter infiniment moins qu'ils méritent en réparation des dommages que leur employeur leur a causés.

Nous trouvons décourageant que vous ayez décidé de partager avec vos employé-e-s le message en question, qui souligne que les cadres recevront eux aussi l'indemnisation prévue. Nous mettons en doute la légalité de cette décision et, ce qui importe encore plus, nous sommes attristés de constater que l'employeur ait choisi d'humilier et de mépriser les membres déjà affligés de son personnel en leur transmettant le message.

L'offre actuelle est de beaucoup inférieure à ce que nos membres méritent, et nous n'approuverons pas une mauvaise entente sous la contrainte. Nos membres méritent un dédommagement pécuniaire, et on ne leur offre que quelques jours de congé. Notre syndicat continuera à examiner les réparations appropriées de tous ordres pour l'absence de mise en œuvre d'un système approprié d'administration de la paye.

Nous vous incitons à y penser à deux fois avant de partager ce genre de communication dorénavant et à vous employer plutôt à prendre des mesures concrètes pour régler les problèmes de paye de vos employé-e-s.

Cordialement,



Eddy Bourque, Président national



Crystal Warner, Vice-présidente exécutive nationale

Cc: Madame Gail Johnson, Sous-ministre adjointe, ressources humaines
Monsieur Peter Wallace, Secrétaire du Conseil du Trésor
Bureau du Premier Ministre
Chris Aylward, Président national